

Quelques précisions sur LE DISCOURS INDIRECT AU PASSÉ

Quand le verb introductif est au passé

1. Présent ➡ Imparfait
2. Futur ➡ Conditionnel présent (ici, le conditionnel présent exprime le futur dans le passé)
3. Futur antérieur ➡ Conditionnel passé (ici, le conditionnel passé exprime le futur antérieur dans le passé)
4. Le passé composé ➡ Plus-que parfait

Certains temps ne changent pas dans le discours indirect au passé:

L'imparfait

Le Plus-que-parfait

Le Conditionnel présent

Le Conditionnel passé

Exemples

Gérard a dit: <<Il fait beau.>>

Gérard a dit qu'il faisait beau.

Christian m'a dit: <<La conférence durera deux heures.>>

Christian m'a dit que la conférence durerait deux heures.

L'avocate m'a dit: <<Le jury aura bientôt fini de délibérer.>>

L'avocate m'a dit que le jury aurait bientôt fini de délibérer.

Arlette a dit: <<J'ai reçu une lettre de menaces.>>

Arlette a dit qu'elle avait reçu une lettre de menaces.

David m'a dit: <<Si j'allais en France, je passerais un mois en Alsace.>>

David m'a dit que si'il allait en France, il passerait un mois en Alsace.

Mes parents m'ont dit: <<Si tu nous avais écoutés, tu n'aurais pas eu tant de difficultés.>>

Mes parents m'ont dit que si je les avais écoutés, je n'aurais pas eu tant de difficultés.